

Programmes échanges et partenariats

Carnet de route



Questions sur la ville

Port-au-Prince

Haïti

Lucie Couet

AITEC - Association
internationale de techniciens,
experts et chercheurs /

Fokal – Fondation
connaissance et liberté

Octobre 2008

l'esprit : réfléchir et agir pour des améliorations de long terme est la seule issue. Un horizon brouillé quand 7 ponts majeurs sont tombés.

Edito

Un an de volontariat en Haïti au sein de la Fokal – une fondation haïtienne - et beaucoup de questions encore en suspens. Des questions qui n'ont cessé d'affluer tout au long de la découverte de ce pays très pauvre où l'aide internationale se déverse parfois dans le désordre : à quoi servent les casques bleus ? A quoi servent les ONG ? A quoi sert l'Etat ? Comment fonctionne l'économie du tiers-monde ? Pourquoi les diplômés cherchent-ils à quitter leur pays ?

Un an de volontariat mouvementé. Après la première phase de capitalisation avec l'AITEC et Echanges et partenariat, je suis rentrée en avril en Haïti après les « émeutes de la faim » dans Port-au-Prince aux vitrines fracassées. En juin 2008, La directrice de la Fokal a été désignée Premier ministre. Ce fut le début d'un long parcours jusqu'à l'investiture en septembre. Je suis devenue observatrice et témoin de l'inextricable jeu politique. J'ai pu découvrir de l'intérieur la fragilité de la démocratie. Alors que le Parlement n'avait pas encore ratifié la politique générale du nouveau gouvernement, les cyclones ont déferlé sur le pays, avec leur lot d'inquiétudes et d'interventions humanitaires. Se réveiller un beau matin dans un pays sinistré fend le cœur en deux et lance un impérieux appel à

Au quotidien, la confrontation avec le terrain a été très riche. En partenariat avec l'AITEC – Association internationale de techniciens, experts et chercheurs – j'ai travaillé sur place au sein de la Fondation connaissance et liberté (FOKAL) dans le cadre d'un projet urbain de développement d'un parc au sein d'un quartier précaire. Une belle façon de se confronter directement aux difficultés du pays. Ou comment la mairie et les ministères ne peuvent ou ne veulent s'investir, comment les élus locaux sont impuissants. Découvrir un quartier où les habitants ont des attentes immenses, de l'eau, des écoles et combien un projet participatif est un défi. Bref, un contexte où tout est à faire et des moyens limités.

Ce carnet de route réunit des articles sur la ville et les acteurs dans le pays, pour ouvrir la voie de la réflexion sur le pays, la ville et leurs horizons.

Sommaire

Edito	2
La bibliothèque du Congrès américain honore Fokal	4
La ville haïtienne à l'épreuve du changement	6
Port-au-Prince, la ville à la campagne	6
Le logement en Haïti, l'impossible équation	8
Lecture cartographique du projet de Martissant à Port-au-Prince	9
Quelques perspectives sur la politique et le développement en Haïti ..	12
Haïti à la recherche d'un Premier ministre	12
Haïti : de quelle démocratie parle-t-on ?	14
Explique-moi le développement : interrogations sur le « communautaire »	16
Avant, pendant, après : trois interviews pour suivre le déroulement de la mission.....	18
Interview de départ, 26 octobre 2007.....	18
Interview à mi-parcours, 21 avril 2008	20
Interview de retour, 7 octobre 2008	21

La bibliothèque du Congrès américain honore Fokal

30 juin 2008

La Fondation connaissance et liberté (Fokal), dans laquelle je travaille à Port-au-Prince, a été invitée par la section hispanique de la bibliothèque du congrès américain pour l'enregistrement des archives orales de son activité depuis 1995. A cette occasion, un symposium a été organisé le mardi 10 juin dernier, à la bibliothèque du congrès à Washington.

Georges Soros, acteur controversé des marchés financiers et fondateur des Open Society Institute (financier principal de Fokal), a introduit la journée en faisant l'historique de la création de Fokal et de sa rencontre avec Michèle Pierre-Louis, directrice de la fondation. Aryeh Neier, président des OSI, emboîta le pas de ces souvenirs heureux des premiers pas d'une collaboration fructueuse. Michèle Montas, ancienne membre du conseil d'administration de Fokal, veuve du journaliste assassiné en 2000, Jean Dominique, et actuelle porte parole de Ban Ki Moon (directeur général des Nations unies), fit le récit au micro de ses années avec Fokal, alors que l'institution était encore à ses débuts. Elle participa activement au programme de débats, destiné aux lycéens pour offrir des espaces d'application de l'argumentation et de l'esprit critique. Une porte ouverte sur la jeunesse haïtienne qui lui apprit autant qu'elle transmitt. Michèle Pierre-Louis, alors directrice de Fokal¹, fut unanimement saluée comme la pierre angulaire de cet édifice.

¹ Michèle Duvivier Pierre-Louis a été désignée Premier ministre par René Prévail, Président de la République d'Haïti, le 23 juin 2008. Elle a été investie dans cette fonction le 5 septembre 2008.

L'après-midi fut animé des interventions de Lorraine Mangonès, directrice adjointe de Fokal, qui décrivit avec émotion le développement du réseau de bibliothèques rurales et dans des quartiers urbains défavorisés en Haïti, pays où l'accès à la lecture est un privilège, et où le contexte fragile du pays pose aujourd'hui autant de difficultés qu'hier. Michel Péan, secrétaire d'Etat à l'intégration des personnes handicapées, maintint l'émotion dans



*Michèle Duvi vier Pierre-Louis, ancienne directrice de la Fokal et aujourd'hui
Premier ministre d'Haïti, durant son intervention du 10 juin à la bibliothèque du
Congrès américain.*

l'assistance en expliquant combien sa propre cécité est un avantage dans un monde fait pour les voyants. Il témoigna de son travail main dans la main avec Fokal pour rendre accessibles des ouvrages en braille et assurer l'accès au savoir pour tous. Jeanguy Saintus, chorégraphe haïtien à l'origine d'un ballet internationalement connu et d'une école de danse qui intègre des enfants de toutes catégories sociales, remercia chaleureusement Fokal pour son soutien au cours de ses longues années de lutte pour un travail de qualité. « Haïti ne va pas mourir ! » a-t-il clamé haut et fort pour contrer le fatalisme qui s'empare du pays. La salle put retourner à plus de légèreté avec l'intervention d'un ancien boursier, animateur et chargé de programme de Fokal, qui retraça comment de l'université au programme de débats, et par les visites des bibliothèques isolées dans le pays, il a pu construire ce qu'il est et sa compréhension ouverte d'un pays et du monde.

Enfin, Sinnomé Saint-Clair, leader paysan et animateur à Fokal, consacra la ténacité des agriculteurs du pays, leur capacité de mobilisation et leur volonté de voir les choses changer. Applaudit vigoureusement par le public, il fut immédiatement assailli de questions. Comme le matin même, les débats s'orientèrent essentiellement vers ce qu'il est convenu d'appeler « les émeutes de la faim » d'avril 2008, et la supposée famine qui guette le pays. A ces questions complexes, il n'y eut pas de réponse simple. Si ce n'est que l'envoi de denrées ne peut rien résoudre, voire aggrave la situation. Qu'Haïti a les moyens d'assurer sa sécurité alimentaire, mais que cela nécessite un travail au long cours. Que la production rurale n'a pas toujours les moyens d'atteindre les marchés où la demande est forte, faute de voies de communication. Et qu'il faut

manger certes, mais pas seulement, car il faut apprendre aussi, lire, écrire et lutter chaque jour pour un avenir durable.

La journée peut être visionnée sur le web depuis le [site internet de la Library of Congress](#).

La ville haïtienne à l'épreuve du changement

Port-au-Prince, la ville à la campagne

14 mai 2008

Port-au-Prince est une grande ville semée de mornes (montagnes) qui dévalent jusqu'à la mer. Depuis plus de 25 ans, les ruraux affluent vers la capitale, comme vers toutes les villes du pays. Ainsi peut-on dire que, pour beaucoup, les urbains sont des ruraux ! Quelques photos de la situation sur le morne l'Hôpital, qui surplombe la partie sud de la ville : Martissant. Cet immense quartier est l'hôte du projet de développement d'un parc sur lequel travail Fokal.



D'un côté, on voit des champs de manioc, de maïs, de pois...



De l'autre, les quartiers qui se sont construits hâtivement sur les flancs des montagnes ces dernières décennies. Quartiers non planifiés qui ne bénéficient que des services qu'ils parviennent à s'approprier (l'eau, l'électricité), ou que quelques ONG viennent apporter.



Ces petites parcelles cultivées et ces quartiers très denses sont très proches les uns des autres. Il faut moins de vingt minutes pour monter jusqu'à ce champ de maïs depuis le quartier adjacent. Beaucoup des néo-urbains continuent donc à cultiver, dans les hauteurs, de petits champs. Le rural et l'urbain ne sont pas séparés !



Qui pourrait dire, en voyant cette photo, qu'il s'agit d'une rue dans l'un des quartiers les plus denses de la capitale haïtienne ? Et non d'une ruelle dans un village ! Au premier plan à gauche, on voit la

clôture végétale de la cour de la maison, comme ailleurs dans les zones rurales du pays.

Ces pratiques agricoles à deux pas de la ville - qui sont loin de cultures maraîchères intensives destinées aux marchés urbains - présentent bien des avantages. Néanmoins, l'érosion liée à la déforestation les menace tout autant que les maisons en contrebas. Pour retourner à la forêt, il faudrait supprimer les terrains agricoles. Mais on peut aussi imaginer que ces terrains continuent à être utilisés comme tels et se parent de clôtures végétales denses pour retenir la terre, fabriquer de l'ombre et abriter les oiseaux.

Le logement en Haïti, l'impossible équation

La ville haïtienne est dense, très dense. Aussi dense que le centre de Paris, l'une des capitales les plus denses du monde. Et pourtant les logements sont minuscules, en particulier dans les quartiers précaires: une ou deux pièces par famille de cinq à six personnes. Ces logements sont insalubres et souvent mal ou pas reliés aux réseaux d'eau et d'électricité. Les migrations des ruraux ont restreint le nombre des terrains constructibles disponibles et ont fait grimper leurs prix. Les logements en location sont très chers. Comment un ménage de classe moyenne peut-il accéder à un logement décent en ville ?

Le premier réflexe est de s'interroger sur les capacités de prêt dans les banques. Un réflexe qui coûte cher. Les taux sont proches de l'usure. Si le ménage emprunte en gourdes, la monnaie nationale, le taux se situe entre 20 et 28%. Pour que l'argent coûte moins cher, il faut donc emprunter en dollars américains, et les taux restent démesurés: entre 12 et 18%. Ces taux sont variables au-delà d'un an. De plus, pour emprunter, il faut apporter des garanties suffisantes aux banques: garant dans la famille, nom connu, travail bien rémunéré, mariage... Autant de critères aux fondements douteux. Malgré tout, les emprunteurs sont nombreux. Il est difficile de se procurer de l'argent en Haïti. Les ménages sont souvent prêts à payer cher le prix de leur projet d'installation car les logements décents à des prix raisonnables sont rares.

Pour l'acquisition d'un terrain, les taux sont les mêmes. Bien souvent, c'est la solidarité familiale ou l'héritage – anticipé ou non – qui

subventionne donc la construction. Sans apport personnel, au minimum sous la forme d'un terrain, l'endettement n'est pas tenable. Il faut donc que les familles lèguent ou donnent un terrain. Ainsi on retrouve en milieu urbain le système du « lakou » rural: plusieurs maisons des membres d'une même famille distribuées autour d'une grande cour. Mais toutes les familles ne sont pas des propriétaires fonciers.

L'Etat n'est pas compétent en matière de logement, qu'il soit social ou privé. Les rares ensembles de logements sociaux ont le plus souvent été des opérations expérimentales ou des « vitrines » pour les politiques nouvellement élus. En l'absence de gestion, pour des raisons que j'ignore, ces logements publics ont été sous-loués, voire revendus, étendus ou détournés de leur fonction. Aujourd'hui l'Etat n'intervient plus, autant que je sache, dans la construction, la gestion ou le financement de l'habitat. Seules quelques ONG, comme Habitat pour l'humanité, construisent des maisons pour les ménages. Petits projets et grands besoins. Néanmoins ces projets se réalisent souvent en dehors de tout souci urbanistique, sur des terrains non viabilisés, et leur durabilité n'en est que plus menacée.

Pour conclure cette rapide analyse, on peut dire qu'il n'existe donc pas de solution à ce jour et que la crise ne peut qu'empirer. Même si on gagne bien sa vie, accéder à la propriété ou louer un logement est difficile. Sur tout si on ajoute au coût du loyer – ou du prêt – le montant des déplacements automobiles en augmentation. Les biens familiaux ou les parents qui se portent garants sont l'unique solution. Ce marché ultra-libéral est donc extrêmement sélectif. L'ascension sociale que peuvent représenter l'acquisition d'un logement ou le déménagement dans un nouveau quartier est limitée à une classe déjà au sommet de

l'échelle. Ou comment l'absence d'un système mieux régulé bloque les trajectoires individuelles ascendantes.

Lecture cartographique du projet de Martissant à Port-au-Prince

19 juillet 2008

Voici près de 8 mois que je travaille sur un projet de création de parcs en symbiose avec le quartier de Martissant, à Port-au-Prince. Pour mieux comprendre les enjeux et les questions, une petite carte et ses explications.

Au nord, se trouve la partie la plus favorisée de la zone sur laquelle nous travaillons. C'est aussi le quartier le plus ancien. Car les quartiers qui entourent le futur parc (délimité en vert), sont pour beaucoup très récents. Construits sans planification aucune depuis le début des années 1990. Sur cette vue aérienne on peut facilement voir que les cours et les jardins des quartiers nord sont boisés et qu'il y a des routes pour desservir les habitations. Au sud, Ti Bwa, Nan Beny, Delwi sont beaucoup plus difficiles d'accès. Leur dessin semble correspondre aux courbes de niveau des collines sur lesquelles ils se sont implantés.

Tout au sud se trouve le morne l'Hôpital, qui est l'une des montagnes qui ceinture Port-au-Prince (la ligne rouge de la ZAC au sud se situe à 500 m d'altitude). Très déboisée et mitée de carrières de sable illégales, elle représente une menace pour les quartiers en aval. L'eau de pluie ruisselle rapidement vers les maisons sans fondations.

Ce contexte urbain est à l'origine du projet au moins autant que la volonté de préserver l'espace boisé qui se distingue au centre de la

carte. Une zone d'aménagement concertée (ZAC, en rouge) a été tracée autour du futur parc pour délimiter une zone de travail et



d'intervention. Cette ZAC compte environ 6500 ménages, soit plus de 32500 personnes. Il est inimaginable de parvenir à réaliser

un parc sans impliquer les habitants du quartier, tenter de freiner la dégradation du morne et améliorer les conditions de vie dans le quartier. Rappelons que les quartiers au sud de la carte ne disposent pas d'eau et n'ont accès à l'électricité qu'en la piratant. Un unique petit centre de santé vient d'ouvrir sur les hauteurs. Les ordures ne sont pas ramassées. Les écoles sont de très mauvaises qualité. On peut dire que ces quartiers sont abandonnés à eux-mêmes et ne bénéficient que du dynamisme des organisations communautaires locales. Puisqu'ils sont très difficiles d'accès, la police ne peut pénétrer à l'intérieur et il est aisé pour des gangs d'y prendre pied. La violence subie par le quartier l'a beaucoup stigmatisé. Aujourd'hui nous en sommes au stade du diagnostic sur l'ensemble de la ZAC (économie, constructions, ménages etc). Les organisations du quartier sont impliquées par plusieurs ONG et Fokal dans la réduction de la violence, l'éducation et la culture.

Le projet du parc apporte donc un souffle d'espoir dans la zone et est le moteur des interventions pour le reste du quartier. Valorisant, il permettra peut-être de faire évoluer l'image de Martissant. Il fournira également des emplois à long terme. Il s'agit de trois anciennes propriétés privées, les résidences Man gonès, Dunham et l'habitation Leclerc, qui ont été déclarées d'utilité publique en 2007. Il est alimenté en eau par la source Leclerc, aujourd'hui polluée et inutilisable. Aujourd'hui les dernières familles qui louaient des maisons de fortune à l'intérieur des propriétés finissent de déménager contre indemnités du gouvernement. Le parc est en partie clôturé et les études débutent pour réaliser les aménagements du futur centre culturel et du jardin botanique (habitation Leclerc).

Encore beaucoup de travail en perspective !



Habitation Lederc, Parc de Martissant, vue de l'ancien hôtel.

Photo : Jean-Marc Van tou, novembre 2007

Quelques perspectives sur la politique et le développement en Haïti

Haïti à la recherche d'un Premier ministre

8 juillet 2008

Depuis les "émeutes de la faim" d'avril dernier, Haïti n'a plus de Premier ministre. L'ancien gouvernement règle les affaires courantes. Mais le contexte économique appelle plus que jamais des décisionnaires aux postes ministériels. En particulier, une bonne partie des fonds débloqués par la communauté internationale devant l'urgence de la situation alimentaire ne peut être assignée en l'absence d'un nouveau gouvernement. Deux premiers ministres désignés ont déjà été refusés. Près de trois mois sans personne à la tête du gouvernement. Pourquoi ça traîne ?

Le Premier ministre doit être désigné par le Président puis ratifié par les deux chambres du parlement, c'est-à-dire les sénateurs et les députés. Deux étapes marquent cette ratification. Le contrôle des pièces techniques, c'est-à-dire les pièces prouvant que le Premier ministre désigné par le Président est haïtien. Puis la déclaration de politique générale. Jusqu'à présent, Ericq Pierre et Robert Manuel, les deux premiers ministres désignés successivement par René Préval, Président, en avril et mai, n'ont pu passer cette première étape.

Ericq Pierre et Robert Manuel n'étaient pas haïtiens ?

D'après les commissions parlementaires en charge de l'examen de leurs pièces, non. Mais l'interprétation de la constitution de 1987 est large. Il est quasiment impossible de trouver un texte de loi qui définisse les pièces prouvant la nationalité haïtienne. Leurs dossiers ont été refusés car certains points étaient tangents d'après les parlementaires : Ericq Pierre n'avait pas les actes de naissance de ses grands parents et Robert Manuel n'était pas propriétaire. On peut s'interroger à juste titre sur la nécessité de telles pièces pour prouver sa nationalité. Tout d'abord, faut-il être propriétaire pour être Premier ministre ? Est-ce à dire que la République haïtienne est un système censitaire ?

Mais bien pis, ces commissions d'examen des pièces techniques ont fait fi de la réalité de l'état civil haïtien. Aujourd'hui, près de 95% des Haïtiens n'ont pas d'état civil en règle. L'administration est très désorganisée, et ce depuis des décennies. Combien d'Haïtiens peuvent donc prétendre au poste de Premier ministre dans ces conditions ? Vous avez dit démocratie ? Pour beaucoup, ces refus successifs des dossiers administratifs sont purement et simplement une insulte au peuple haïtien.

En réalité, l'examen des pièces administratives est un acte politique. Le Parlement n'a pas laissé à Ericq Pierre ou Robert Manuel le loisir de présenter leur politique générale. Le débat politique sur le gouvernement du pays a été purement et simplement écarté jusqu'à ce jour.

Alors pourquoi les parlementaires agissent-ils ainsi ?

Erick Pierre, après avoir été rejeté le 12 mai dernier, a fait plusieurs déclarations à la presse indiquant qu'il n'avait pas voulu négocier avec les parlementaires. Il a souligné clairement qu'il n'avait pas souhaité entrer dans le jeu de la corruption. Il serait bien hâtif néanmoins de conclure que seule la corruption et le clientélisme sont à l'origine de ces rejets. Il faut aussi compter avec l'absence de coalition politique solide, de force des partis pour imposer une ligne à leurs membres. Il faut compter avec l'ombre portée du gouvernement précédent et de son Premier ministre Jacques Edoard Alexis. Avec le rôle complexe du Président Préval : garant de la constitution, il n'a pas rappelé les chambres à l'ordre avec les deux refus successifs sur motifs administratifs. Et enfin avec le silence de la société haïtienne qui accepte tacitement ces manoeuvres politiciennes.

A quand le vrai débat politique ?

Concrètement, le débat politique n'a pas encore eu lieu. Une partie importante des députés seraient opposés au néo-libéralisme, mais personnellement je n'ai jamais pu lire aucune proposition contre les politiques néo-libérales. Haïti est, rappelons-le, l'un des pays les plus libéraux du monde (droits de douane ridicules, absence de services publics, de solidarité nationale, totale dépendance aux marchés étrangers...). Les bonnes questions de politique générale ne manquent pas.

Il y a une semaine, René Préval a désigné Michèle Pierre-Louis, actuelle directrice de la Fondation connaissance et liberté (FOKAL) où je travaille, au poste de Premier ministre. Depuis plusieurs jours, elle fait l'objet d'une campagne injurieuse mettant en cause sa

"moralité" aux forts accents homophobes. A nouveau le débat politique est détoûné.

De nombreuses voix se sont élevées dans le pays et à l'étranger pour défendre cette personnalité dont l'action a toujours été au service du pays et de ses habitants.

Je me joins à tous ceux qui espèrent que nous allons sortir de l'ornière des rumeurs et des trafics d'influence pour enfin aborder les questions de santé, d'éducation et d'économie. Si les commissions parlementaires confirment l'éligibilité de Michèle Pierre-Louis, je vous donne rendez-vous à la déclaration de politique générale.

Haïti : de quelle démocratie parle-t-on ?

Depuis la chute du dictateur Jean-Claude Duvalier, fils de Papa Doc, en 1986, Haïti s'est engagée sur la voie de la démocratie. Mais la confiance dans l'Etat est très faible. Les élections, à l'exception des présidentielles, sont peu suivies. La corruption est très importante et le trafic de drogue se porte bien. La justice est aux abois. Bien des points qui questionnent l'illusion démocratique dans le pays.

Petit retour sur l'histoire récente

Suite au départ de Duvalier, Haïti a connu 4 années de totale instabilité politique, dont les causes sont aisées à saisir si on se retourne sur la période de l'Etat prédateur: captage des financements internationaux par le pouvoir, vol des biens privés par l'Etat, économie sans support, absence de justice etc. Néanmoins, en 1987, une constitution fut promulguée, toujours en vigueur aujourd'hui. Constitution qui n'est toujours pas appuyée par un conseil constitutionnel et est donc, en grande partie, laissée à la libre interprétation du jeu politique. Suite à ces années de trouble, le répit fut de courte durée: l'accession au pouvoir de Jean Bertrand Aristide en 1991, qui portait un véritable espoir de démocratie, se solda par un coup d'Etat militaire. Le coup d'Etat prit fin en 1994, lorsque l'opération américaine « Restore Democracy » permit le retour d'Aristide au poste de président. Aux élections de 1996, René Préal fut élu. En 2000, des élections douteuses ramenèrent Aristide au pouvoir et la violence – en particulier avec les milices aristidiennes connues sous le

nom de « chimères » - et la corruption se développèrent. En 2004, Aristide fut renversé. De 2004 à 2006, les kidnappings augmentèrent dramatiquement ainsi que la violence urbaine dans les quartiers les plus précaires des grandes villes.

Ce très synthétique retour sur l'histoire récente nous montre donc que, depuis la chute de la dictature, Haïti ne connut aucune période suffisamment longue pour construire les institutions de sa naissante démocratie.

La place de l'étranger

Les Etats-Unis participèrent ouvertement au retour de Jean Bertrand Aristide au pouvoir en 1994 lors de l'opération *Restore Democracy*. Par ailleurs, depuis la chute de la dictature, ce sont succédées 6 missions des Nations unies en Haïti La Mission civile en Haïti, MICIVIH, la MINUHA, la MANUH, la MITNUH, la MIPOUH et aujourd'hui la MINUSTAH, mission des Nations unies pour la stabilité en Haïti. D'une part il ne paraît pas incongru de s'interroger sur l'efficacité de ces interventions au vu de leur nombre, d'autre part on est de toute évidence devant des cas récurrents d'ingérence. Or si cette ingérence s'était jamais montrée efficace, justement, peut-être aurai-je quelque indulgence pour elle, mais ces débarquements multiples sont l'aveu même de l'échec de ces différentes missions².

² Sur les difficultés et les incongruités des missions de l'ONU en Haïti, au Cambodge, au Salvador, au Kosovo etc, voir Béatrice Pouligny, *Ils nous avaient promis la paix*, Les presses de Sciences po, Paris, 2004, 356 p.

Il est bien difficile de parler d'une démocratie quand vous avez des chars dans la rue, des casques bleus à l'arrière des pick ups, les armes pointées en direction des passants, et aucune date de départ pour ces troupes.

Une éducation à l'abandon

L'éducation en Haïti est dans un état de délabrement avancé. Tout d'abord, environ 20% seulement des écoles sont publiques et donc gratuites. L'enseignement, et surtout l'enseignement de qualité, est payant et cher. Ce qui signifie que les enfants des familles les plus pauvres ne peuvent aller à l'école ou bien très irrégulièrement. Il y a une « deuxième » rentrée des classes en Haïti, en plus de celle de septembre : en janvier, si les familles ont pu récolter suffisamment d'argent, certains enfants sont finalement envoyés à l'école pour finir l'année scolaire, sans avoir assisté à la première moitié de celle-ci. De plus, beaucoup d'écoles ne sont en réalité que des commerces, et beaucoup de maîtres ne sont pas formés. Par conséquent, une forte proportion de la population est illettrée et n'a jamais pu accéder à la culture générale. Difficile de se procurer l'information, de la lire et de participer à la vie politique du pays dans ces conditions. Et peut-on considérer qu'un média est libre quand son public est prisonnier ?

De quelle démocratie parle-t-on ?

Alors dans quel régime vit Haïti ? Certainement pas en dictature, mais pas non plus en démocratie. Le pays est, en réalité, en transition démocratique. Déjà parti, pas encore arrivé. La question qui demeure est : vers quelle démocratie ? Car la démocratie est un modèle politique

proposé par les pays occidentaux au reste du monde, qui connaît bien des aléas. Or exporter le modèle politique de la démocratie ne doit pas signifier l'imposer. Car la démocratie telle qu'elle existe en Europe ou en Amérique du Nord par exemple, est liée à des évolutions historiques propres. Son universalisme n'est pas intrinsèque. Elle peut d'ailleurs être remise en question très sévèrement. Le « modèle » est donc contestable en lui-même.

Un régime démocratique est souvent devenu l'un des critères d'attribution de l'aide internationale. En Haïti, les principes démocratiques ne sont pas remis en question, néanmoins le modèle ne fonctionnera pas du jour au lendemain, et sans doute jamais sous la forme préfabriquée qui est valorisée aujourd'hui. Le risque est de faire de la démocratie un écran de fumée pour un nouveau type de colonialisme. L'avenir nous dira jusqu'où le modèle démocratique respecte le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et de leurs choix politiques.

Explique-moi le développement : interrogations sur le « communautaire »

Haïti est l'un des pays du monde où l'on trouve le plus d'ONG par habitants. Cette situation perdure depuis des décennies en raison de la "crise permanente" [1] que connaît l'Etat, et le pays en général. Pour qui ne connaissait rien aux ONG, au développement et à l'aide internationale vers le sud, comme moi, c'est un excellent terrain de découvertes et d'interrogations. Depuis quelques semaines, c'est la prégnance du mot "communautaire" dans les définitions de projets d'ONG qui me tarabiscote.

Le communautaire pour pallier à l'absence d'Etat ?

En Haïti, l'Etat a été absent, pendant des décennies, des questions sociales. De prédateur sous les Duvalier, l'Etat a ensuite oscillé entre violence et absence pure et simple. D'ailleurs on entend très souvent en Haïti cette réflexion un peu désabusée "pa gen leta" ("il n'y a pas d'Etat", en créole). Sous la dictature (1957-1986), les ONG se sont par principe développées en dehors de l'Etat et ont commencé à intervenir auprès des communautés paysannes. Plusieurs types de méthodologie se sont développées, du religieux au coopératif. Puisque l'Etat est demeuré, depuis 1986, embryonnaire ou violent (particulièrement la période du coup d'Etat militaire entre 1991 et 1994 puis sous la deuxième présidence d'Aristide entre 2000 et 2004), les ONG ont poursuivi leur travail de terrain d'après ces principes. Avec raison sans doute dans la mesure où l'Etat était incapable de fournir connaissance ou compétences, à l'inverse des acteurs locaux au fait des besoins et contraintes du terrain.

Dans les faits, je suis la première à constater dans le projet auquel je participe qu'il est beaucoup plus facile de travailler avec les organisations locales, de les contacter, de faire des réunions avec elles, que de travailler avec l'Etat ou les collectivités locales. Les organisations de jeunes, de citoyens, d'habitants sont mobilisées et conscientes des problèmes qui se posent. Elles offrent bénévolement des services qui n'existent pas (ramassage des déchets, suivi scolaire...). Dans des périodes où l'instabilité politique était plus grande qu'aujourd'hui, sans doute pouvaient-elles être considérées comme des partenaires plus pérennes que les institutions publiques. Travailler directement avec des comités locaux permet également d'échapper, au moins provisoirement, à la corruption du pouvoir [2].

Travailler avec les communautés pour dynamiser la démocratie

Devant le constat de la nécessité de construire la démocratie à la sortie de la dictature, construction qui était également une injonction des bailleurs internationaux, de nombreux acteurs du développement ont continué à travailler avec les communautés locales pour renforcer leurs capacités, leurs réflexions et leur position sur l'échiquier national. En effet, il n'y a pas de démocratie sans une société civile force de proposition et exerçant son contrôle. Le "paradigme" communautaire s'est donc coloré du paradigme démocratique et de la volonté de mobilisation populaire.

Par exemple, la Fokal (Fondation connaissance et liberté), où je travaille a appuyé des organisations paysannes et des organisations de défense des droits des femmes dans les années 1990, et jusqu'à aujourd'hui. Il s'agissait de les aider financièrement et techniquement (formation, gestion...). Cette période de transition démocratique, après la période dictatoriale, a vu naître de nombreux

mouvements engagés. Ces associations jouent un rôle déterminant aujourd'hui dans la vie démocratique du pays en interpellant les politiques et la population, mais aussi en pesant du poids de leurs expériences et convictions pour améliorer les orientations politiques.

La présence et l'action de ces organisations a pu déboucher sur des projets de développement, par essence "communautaires". De mon point de vue, il s'agit du processus le plus naturel dans la vision "communautaire" : des groupes ont des réclamations et des projets, ils rencontrent des financeurs et techniciens, ils travaillent ensemble à réaliser leurs ambitions.

Le communautaire contre l'Etat ?

Pour résumer très rapidement les constats que j'ai pu faire, il y a donc, dans le paradigme communautaire, un facteur conjoncturel (l'absence ou la menace de l'Etat) et un facteur idéologique (confier à ceux qui savent et connaissent la maîtrise des projets sur leurs territoires). Et il y a des résultats probants sur le terrain bien sûr.

Mais la question du long terme m'inquiète. D'abord parce que si le communautaire s'est construit dans les lacunes de l'Etat ou en vue de sa construction, il ne peut pas s'en passer. Si vous créez des comités d'eau pour gérer l'eau potable dans un quartier, mais que l'Etat ne fournit pas d'eau, le comité n'a plus de raison d'être et le problème n'est pas résolu. C'est la raison pour laquelle de nombreux projets s'attachent à travailler de concert avec les ministères ou les mairies, même si les conditions de ce travail sont souvent épiques, voire vaines.

Ce qui est plus inquiétant, c'est lorsque le projet communautaire ne mentionne pas l'Etat. Par exemple, un projet de réduction de la

violence communautaire qui ne fait pas de plaidoyer pour la justice ni d'information sur les droits des citoyens est de mon point de vue très questionnable. Comme si le "communautaire" pouvait être mis à toutes les sauces, sans autre finalité que la création, la mise en oeuvre puis la fin d'un projet. Si vous voulez agir sur la violence mais que vous ne faites pas appel à l'Etat, qui est le garant du droit, d'une certaine manière vous entérinez les injustices et les inégalités, voire vous les encouragez. En partant du principe que vous allez résoudre les conflits en vous passant de l'Etat, vous niez sa fonction primaire : le droit et la protection des citoyens.

Alors quand je lis ou j'entends des projets de ce type, tout empli de la bonne conscience de travailler avec les habitants, les "vrais gens", puis que j'écoute les réclamations incessantes des organisations à l'endroit de l'Etat, je me dis qu'il y a un sévère problème dans la méthodologie et la théorie communautaire. En un sens je ne peux m'empêcher de me dire aussi que de la théorie du développement communautaire, certains n'ont retenu que l'adjectif. Ne manquerait-on pas un peu d'idéologie et d'esprit critique dans le domaine ? Les réalisations de projet semblent parfois obéir à des besoins très éloignés des besoins réels. Je me pose la question.

[1] En référence au titre de l'ouvrage de Frédéric-Gérald Chéry sur le fonctionnement politique du pays : *Société, économie et politique en Haïti. La crise permanente*, septembre 2005

[2] C'est l'une des raisons pour lesquelles l'aide internationale, sous la dictature des Duvalier, a commencé à être versée directement aux ONG sans passer par les institutions publiques, pour éviter les détournements de fonds.

Avant, pendant, après : trois interviews pour suivre le déroulement de la mission

Interview de départ, 26 octobre 2007

Lucie C., 27 ans, urbaniste, part en Haïti jusqu'en septembre 2007 pour travailler sur un projet de rénovation urbaine d'un quartier de Port-au-Prince.

Lucie, tu vas passer près d'un an en Haïti : que vas-tu faire là-bas, quel va être ton rôle ?

Je pars avec une association, la FOKAL, qui travaille sur le développement d'un quartier populaire de Port-Au-Prince. Je vais m'intéresser à l'aspect urbain. En effet, une partie du projet de cette association concerne la création d'un jardin botanique et la réhabilitation de deux bâtiments au centre du quartier. Je vais aussi essayer de favoriser les échanges d'expériences et d'idées entre les associations françaises et haïtiennes.

Concrètement ça veut dire quoi ?

En France, on a peu d'informations sur les actions menées par les associations haïtiennes. C'est donc ce que me demande l'AITEC, l'association qui m'a formée avant le départ. Comprendre quelles sont les problématiques et les luttes communes et comment les développer ensemble. C'est cette envie d'échanger avec les

partenaires pour être plus forts dans les mobilisations à venir qui me motive.

Tu connais bien Haïti ?

Non, pas du tout. Ca n'est pas facile d'avoir une image juste d'Haïti : la situation locale est complexe, l'information n'est pas toujours disponible. J'ai hâte d'y être pour savoir quel est le quotidien, pour connaître l'opinion des gens sur la situation politique, la présence de l'ONU, la poursuite de la construction de la démocratie. Je suis impatiente aussi d'apprendre le créole !

Qu'est ce que tu attends de cette année ?

Sur le travail lui-même je vais apprendre des choses, mais je crois surtout que cette expérience va enrichir mon approche de l'urbanisme et de l'accès aux droits. C'est cette réflexion sur le partenariat qui va m'apporter le plus : j'ai un objectif de construction pour moi mais aussi pour les autres.

Quel a été ton parcours jusque-là ?

Après ma formation en urbanisme, j'ai travaillé deux ans à Paris en particulier sur la question de l'habitat dégradé. Ma mission à Port-Au-Prince s'inscrit donc dans la droite ligne de ce que j'ai fait avant, puisqu'elle lie l'urbanisme et les questions sociales.

Où te vois-tu après cette année en Haïti ?

Je pense travailler en France soit dans l'urbanisme généraliste, soit sur la question du logement, car c'est une branche de l'urbanisme

dans laquelle les questions sociales sont plus souvent prises en compte. A suivre !

Interview à mi-parcours, 21 avril 2008

Partie en Haïti en novembre 2007, je démarre ma seconde partie de mission jusqu'en septembre 2008.

Lucie, te voilà de retour, après ta première partie de mission, quelles ont été tes activités ?

J'ai d'abord tenté de mieux saisir la réalité haïtienne, très complexe... J'ai notamment beaucoup lu et cherché des interlocuteurs sur la question urbaine, ce qui s'est avéré pour le moins infructueux ! La mobilisation de la société civile sur cette thématique et celle des services publics est a priori inexistante.

J'ai aussi participé aux activités quotidiennes de la Fokal : programmation culturelle, colloques, réalisation de documentaires... Ensuite je me suis essentiellement centrée sur le démarrage d'un projet urbain coordonné par la Fokal sur le quartier de Martissant, dans le sud de Port-au-Prince.

Enfin, j'ai participé aux prémices d'un café géo à la Fokal qui prendra d'abord la forme de conférences parallèles à des cafés géo sur les mêmes thèmes comme par exemple le rôle de l'aménagement du territoire, l'environnement, l'eau...

Quel bilan fais-tu de ta première partie de mission ?

Un bilan très positif, même si beaucoup de questions restent en suspens. D'une part sur le projet sur lequel je travaille, qui est une

expérimentation avec un impératif de réussite, et d'autre part sur les moyens d'enrichir le partenariat avec l'AITEC.

Prête à retourner à Port-au-Prince ?

Avec joie. Je vais retrouver l'ambiance particulière des rues, avec les marchands ambulants, la foule sur les trottoirs, les petits cochons qui s'ébrouent dans les déchets et les 4x4. Je vais aussi approfondir mon créole et ma connaissance de la cuisine haïtienne... miam.

Interview de retour, 7 octobre 2008

Quel bilan fais-tu de cette année de volontariat ?

D'abord je parle créole et je connais beaucoup mieux la cuisine haïtienne...

Plus sérieusement, je fais de cette année un bilan très positif. J'ai appris énormément en Haïti. Sur les problématiques du développement et de l'aide internationale que j'ignorai totalement. Sur les institutions nationales et le rôle de l'Etat, en particulier en suivant le processus d'accession au poste de Premier ministre de Michèle Pierre-Louis, l'ancienne directrice de la Fokal.

Le projet sur lequel j'ai travaillé a également été très enrichissant. Les attentes sont nombreuses, les acteurs ont des intérêts parfois divergents, il faut sans cesse réexpliquer les objectifs, les rôles et les interventions. C'est l'occasion de se poser les questions à soi-même, mais aussi aux autres intervenants à Fokal. Un exercice de remise en question qui permet d'avancer sereinement !

Quelle place occupe le partenariat dans ton bilan ?

Pour moi, travailler en lien avec l'AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs) a été un moyen de prendre du recul et de mettre en perspective les problématiques (services publics, coopération...). Ma présence en Haïti a renforcé les liens entre la Fokal et l'AITEC. Maintenant il faut dépasser la dimension personnelle pour que le partenariat puisse s'articuler sur le long terme. Un travail qui reste à faire.

Que vas-tu faire maintenant ?

Je retourne à Port-au-Prince ! Je vais continuer à travailler avec la Fokal sur le projet urbain de Martissant. Le partenariat avec l'AITEC se prolonge. Mes attaches en France restent très fortes, car ce que je vois et comprends en Haïti